

Transition énergétique en Nouvelle-Calédonie



Dans la lignée de la COP21 (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2015), la Nouvelle-Calédonie est engagée dans sa transition énergétique. Guidé par l'Agence Calédonienne de l'Energie (ACE), le Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle Calédonie (STENC) définit la politique énergétique de l'île jusqu'en 2030. Adopté par le Congrès en 2016, le STENC s'articule autour de trois objectifs principaux: une forte réduction de la consommation d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour faciliter et accompagner la mise en oeuvre de ce plan, l'Agence Française de Développement à Nouméa, a signé un partenariat avec l'ACE en juin 2020. Depuis 2016, l'AFD a investi 233 millions d'euros dans la transition énergétique du territoire et réalisé plusieurs projets d'énergies renouvelables tels que des actions menées par les communautés locales.

Un partenariat a aussi été signé avec la banque des territoires qui propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales "Il est important pour nous d'accompagner cette action en faveur du développement des énergies vertes", explique Éric Pannoux, directeur territorial de la zone Pacifique. "Notre objectif est de soutenir les collectivités locales dans leur développement énergétique, que ce soit dans la production d'énergie verte ou la mobilité. Nous disposons de nombreux moyens d'action et d'effets de levier, notamment financiers."

Le financement des projets sera principalement assuré par le Fonds du Ministère des Outre-Mer 5.0 Trajectoire, lancé en mai 2020. Il s'articule autour de cinq objectifs principaux: «zéro carbone», «zéro déchet», «zéro polluant», «zéro exclusion» et «zéro vulnérabilité».

La Nouvelle-Calédonie dépend des importations pour 96% de ses besoins énergétiques, principalement utilisés dans les opérations minières. Les importations de charbon et de produits pétroliers restent les principales sources d'énergie du territoire. Vulnérables en termes d'énergie, les autorités calédoniennes cherchent ainsi à devenir moins dépendantes des sources d'énergie extérieures et à améliorer la compétitivité du territoire. La production d'électricité qui provient de sources renouvelables devrait pouvoir augmenter, car elle représente actuellement que 12% de la production totale.

D'ici 2023, 100% de la distribution publique d'électricité, soit près d'un tiers de la consommation totale du territoire, proviendra de sources renouvelables, objectif qui devait être atteint d'ici 2030.

Photo © ENGIE

Source: <http://www.mediaterre.org/actu,20200723205359,2.html>